

FLEUR PELLERIN MINISTRE DELEGUEE CHARGEE DES PETITES ET MOYENNES ENTREPRISES, DE L'INNOVATION ET DE L'ECONOMIE NUMERIQUE

MARTINE AUBRY MAIRE DE LILLE PRESIDENTE DE LILLE METROPOLE

Communiqué de presse

Communiqué de presse

www.redressement-productif.gouv.fr

www.lillemetropole.fr

Paris, le 28 octobre 2013 N° 731





L'Etat, Lille Métropole Communauté Urbaine et les opérateurs Orange et SFR conjuguent leurs efforts pour faire de la Métropole Lilloise un territoire de référence en matière de Très Haut Débit

Fleur PELLERIN, Ministre déléguée auprès d'Arnaud Montebourg, Ministre du Redressement productif, en charge des Petites et Moyennes Entreprises, de l'Innovation et de l'Economie numérique, Martine AUBRY, Présidente de Lille Métropole Communauté Urbaine, Maire de Lille, Jean-Yves CHARLIER, président-directeur général de SFR et Pierre LOUETTE, directeur général adjoint et secrétaire général d'Orange ont signé ce lundi 28 octobre 2013, les premières conventions « France Très Haut Débit » pour le dépoiement du réseau FTTH (Fiber To The Home ou fibre optique jusqu'au domicile) sur l'ensemble du territoire de Lille Métropole.

Conformément à l'accord signé le 15 novembre 2011 par Orange et SFR, ces deux conventions permettent le déploiement de la fibre optique dans l'ensemble des 85 communes de Lille Métropole : Orange dans 11 communes, SFR dans 70 communes et l'ensemble des opérateurs dont Orange et SFR dans les 4 communes très denses.

Orange couvre ainsi 115 000 logements et plus de 45 000 logements sont déjà raccordables (disponible à la commercialisation par un fournisseur d'accès Internet) dans 8 communes. SFR couvre de son côté 114 000 logements et plus de 34 000 logements sont déjà raccordables.

Grâce aux engagements pris par les opérateurs dans les conventions, et aux démarches menées sur la modernisation du réseau câblé, c'est chaque habitant de la métropole lilloise qui sera relié à la fibre optique d'ici 2020.

Les particularités de Lille Métropole, composé de 50% de communes rurales, ont été prises en compte par les opérateurs qui ont apporté des garanties de déploiement, notamment dans les zones moins denses. En particulier, 24 communes qui ne disposent pas d'un accès à internet haut débit, bénéficieront d'un déploiement accéléré de la fibre optique, sans que cela ne remette en cause le rythme de déploiement dans le reste de la métropole.







En s'engageant aux côtés de Lille Métropole, l'État garantit les déploiements des opérateurs et le calendrier au profit de l'ensemble des habitants de la métropole.

Ce déploiement de la fibre optique sur l'ensemble du territoire permettra à Lille Métropole, en lien avec Orange et SFR mais aussi avec les 2000 entreprises de la métropole consacrées aux nouvelles technologies de développer les usages associés tant pour les entreprises, pour les services publics que pour les habitants dans leur vie quotidienne.

Cette signature, à Lille, de la première convention du Plan « France Très Haut Débit » lancé en mai dernier souligne le dynamisme de la métropole lilloise en matière de très haut débit, et plus globalement en matière de numérique.

Contacts presse :

Cabinet de Fleur Pellerin Aziz Ridouan – 01 53 18 41 00

Lille Métropole

Fatima Khadir – fkhadir@lillemetropole.fr – 03.20.21.25.00

Orange

Elisabeth Alves - elisabeth.alves @orange.com - 06 86 88 00 65

SFR

Région Nord-Est : <u>Stéphanie Claudel – stephanie.claudel @sfr.com – 0626 49 33 05</u> Zélia Verdure, zelia.verdure@sfr.com - 01 71 07 64 82











